



## Adaptations de la circulation autour de la zone piétonne

**Le Collège de la Ville de Bruxelles a décidé d'apporter une série d'adaptations à la circulation liées à la mise en piétonnier des boulevards du centre. Ces modifications, qui seront effectives autour du 1<sup>er</sup> mars, s'inscrivent dans le cadre de la phase test du régime de circulation d'une durée de huit mois.**

Ces ajustements concernent principalement la place de Brouckère, le quartier Saint-Géry et le boulevard Lemonnier.

*« Nous avons toujours promis que nous tiendrions compte des avis et remarques des habitants et des commerçants dans le cadre des modifications liées à la circulation, explique le bourgmestre Yvan Mayeur. Même si nous ne sommes pas arrivés au terme de la phase test, cela ne nous dispense pas d'apporter dès à présent une série d'ajustements nécessaires pour améliorer la mobilité de tous. D'autres changements pourraient encore évidemment intervenir dans les semaines et mois qui viennent. C'est là aussi l'intérêt d'une phase test aussi longue ».*

Le bourgmestre et l'échevine de la Mobilité, Els Ampe, précisent que la mise en œuvre de ces changements se fera pour le 1<sup>er</sup> mars, en fonction notamment des marquages au sol qui, pour être réalisés, doivent tenir compte de conditions particulières (ni pluie, température égale ou supérieure à 5 degrés).

La phase de test se poursuivra quant à elle jusqu'au mois de mars. Les travaux d'aménagement du piétonnier débuteront dans la foulée.

En parallèle à ces changements, résultats aussi de l'écoute des remarques des habitants et des commerçants, la communication a été renforcée. Une lettre d'information et de soutien aux commerçants a été envoyée et une brochure à tous les habitants sera distribuée qui reprendra les adaptations. Un site internet dédié au piétonnier sera très prochainement en ligne.

### Les principales modifications.

**Place De Brouckère :** la circulation sur la place est changée. Elle est autorisée vers le boulevard Adolphe Max venant de la rue Fossé aux Loups. Cette circulation est organisée du côté de l'Hôtel Métropole. La circulation venant du boulevard Emile Jacqmain n'est plus autorisée sur la place. L'accès à la boucle de desserte se fait via la rue du Pont Neuf et via la rue de Laeken. La zone piétonne située sur la place ne change pas en taille mais est tout simplement reconfigurée. La rue Saint Michel reste inchangée et permettra toujours le lien entre Jacqmain et Max. Les sens des rues des Hirondelles et Cirque sont, eux, adaptés pour mieux répondre aux besoins du quartier et permettre de mieux gérer les flux relatifs au parking Alhambra.

**Boulevard Lemonnier** : le boulevard Lemonnier sera ouvert à la circulation sur toute sa longueur dans les deux sens. Jusqu'à présent, le seul accès au Pentagone depuis le sud se faisait par l'avenue Stalingrad. A la demande des commerçants et afin de faciliter l'accès au parking Fontainas, il est désormais possible d'accéder au boulevard Lemonnier à partir de la petite ceinture . Cette mesure n'amplifiera pas les nuisances liées à la circulation sur la petite ceinture.

**Rue du Midi** : sur toute la partie piétonne de la rue de Midi, à partir de la rue Bogards jusqu'à la Bourse, le sens de la circulation deviendra unique en direction de la Bourse. Cette mesure devrait faciliter les livraisons le matin. Bien que ce tronçon reste piéton. De plus, le sens de la circulation s'inversera entre la rue Bogards et la place Rouppe, pour permettre à la circulation d'avancer en direction de la Gare Bruxelles- Midi.

**Saint-Géry** : le sens de la circulation dans la rue Pletinckx, la rue de la Grande Ile et la place Saint-Géry sera inversé. Ceci correspond à la situation qui existait avant l'ouverture du piétonnier. Cette adaptation devrait soulager le carrefour de la rue Van Artevelde et la rue Pletinckx.

**Rue Duquesnoy** : La circulation se fera sur toute la longueur de cette rue dans les deux sens. Ceci devrait faciliter l'accès à la Grande-Place.

D'autres petites adaptations seront reprises sur la carte en annexe. *"Nous informerons tous les habitants du Pentagone dans les jours qui suivent par écrit des changements. De plus, tous les riverains des rues qui subiront des modifications recevront une lettre"*, déclare l'Echevine des Travaux Publics et de la Mobilité, Els Ampe.

*"Certaines adaptations, notamment celles de la place Saint-Géry et du boulevard Lemonnier se présenteront comme un retour à la situation d'avant l'ouverture du piétonnier le 29 juin de l'année passée"*, déclare Els Ampe. *"Certaines choses étaient mieux avant. Il n'y a donc aucune raison de les changer »*.

Plus d'infos:

Fabrice Voogt (cabinet Yvan Mayeur): 0478/04.40.12 [fabrice.voogt@brucity.be](mailto:fabrice.voogt@brucity.be)

Peter Gorlé (kabinet Els Ampe): 0479/97.06.52 [peter.gorle@brucity.be](mailto:peter.gorle@brucity.be)